

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie située 3 rue de l'école le :

**Jeudi 11 juillet 2024
A 18 heures 30**

ORDRE DU JOUR :

- Lancement de la procédure de déclaration d'utilité publique pour la voie de désenclavement – enquête préalable à la DUP – sollicitation du préfet des Alpes-Maritimes. modification de la délibération n°01-2024 du 18 janvier 2024
- Admission en non valeur.
- Création d'un poste permanent d'adjoint technique à temps non complet à raison de 6 heures hebdomadaire.
- Modification des critères d'attribution du RIFSEEP.
- Questions diverses

Malaussène, le 28 juin 2024

Le Maire,

